

CONSTRUCTIVE ALPS 2017

Communiqué de presse

15 mars 2017

Sélection des finalistes du Prix alpin d'architecture 2017

La Suisse et le Liechtenstein organisent pour la quatrième fois le concours d'architecture « Constructive Alps ». Le prix récompense pour leur mode de construction durable des bâtiments se trouvant dans les Alpes. Le jury a sélectionné les trente projets qui répondent le mieux aux critères. La dotation du prix est de 50 000 euros.

Le « Prix international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes – Constructive Alps » couvre tout l'arc alpin, sans s'arrêter aux frontières. Il contribue à la mise en œuvre de la Convention alpine et du Plan d'action climat (voir l'encadré) et élargit la réflexion en faveur d'une construction ou rénovation qui soit aussi convaincante par ses qualités architecturales. Parmi les 268 projets soumis, un jury international composé de représentants et représentantes de tous les pays alpins en a sélectionné trente pour la deuxième phase du concours. Conformément aux exigences posées, ces objets répondent aux critères du développement durable tant écologiques et économiques que sociaux, faisant notamment la part belle aux aspects culturels.

Au cours des semaines à venir, le jury parcourra l'arc alpin pour voir de près les objets retenus et en discuter. Les types de bâtiments sélectionnés sont très divers, allant de la structure abritant jardin d'enfants et école obligatoire de Brand, dans le Vorarlberg (A), à la Cabane Rambert a Leytron (CH), en passant par le domaine viticole Schmidt à Wasserburg près de Lindau (D). En France, le projet encore en lice est la Maison commune du Lac d'Aiguebelette à Nances. Le jury fera une évaluation critique des bâtiments sélectionnés à l'aune des critères de la durabilité. Sont alors pris en considération, entre autres, le raccordement au réseau de transports publics, le choix de matériaux écologiques et régionaux, la valeur culturelle d'un ouvrage ou encore le gain en qualité de vie pour les utilisateurs et utilisatrices.

La remise des prix aura lieu le 20 octobre 2017 à Berne, au Musée Alpin Suisse, où sera inaugurée à cette occasion une exposition itinérante consacrée aux projets finalistes. L'événement s'accompagnera de la publication d'un numéro spécial de la revue d'architecture *Hochparterre*.

« Constructive Alps »

La Suisse et le Liechtenstein décerneront conjointement en 2017 (comme en 2010, 2013 et 2015) le « Prix d'architecture international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes, Constructive Alps ». L'Office fédéral du développement territorial (ARE) représente la Suisse et cofinance le concours avec l'Office de l'environnement du Liechtenstein. Fruit d'une coopération entre ministères, institutions éducatives et culturelles et organisations non gouvernementales, ce prix vise à faire des Alpes une région exemplaire en matière de protection du climat. L'université du Liechtenstein soutient le jury international dans l'examen des objets. La Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) assure un suivi technique et organisationnel de « Constructive Alps ». Le jury partagera la dotation du prix, soit 50 000 euros, entre trois lauréats, et décernera également des reconnaissances.

Convention alpine et Plan d'action climat

La Convention alpine est le premier accord de droit international contraignant ayant pour objectif le développement durable d'une région de montagne. La Convention-cadre a été signée par les huit États alpins et l'Union européenne en 1991. Sa mise en œuvre est précisée par huit protocoles d'application. Avec le Plan d'action climat de la Convention, les États se sont en outre engagés à appliquer des mesures concrètes de protection du climat et à les financer. Les Alpes doivent ainsi pouvoir devenir à long terme un territoire exemplaire en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses conséquences. « Constructive Alps » est une contribution de la Suisse et du Liechtenstein à la mise en œuvre de la Convention alpine et du Plan d'action climat.

Renseignements

Silvia Jost, responsable du service Affaires internationales, Office fédéral du développement territorial ARE, tél. +41 (0) 58 462 06 25

Lien

www.constructivealps.net/fr/category/preselectionnes-2017/